



**UFSN**  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# UNION FÉDÉRALE DES SYNDICATS DU NUCLÉAIRE

Beaumont-Hague, le 18 septembre 2018  
8h30

Communiqué de presse de l'UFSN CFDT concernant le procès en appel de Maureen Kearney

## **Une militante « lanceur d'alerte » agressée et violée, et pourtant condamnée en première instance**

Eviter une erreur judiciaire et reconnaître Maureen Kearney comme victime d'une atrocité ! Ce sont les deux réclamations que fait l'Union Fédérale des Syndicats CFDT du Nucléaire (UFSN-CFDT) avant le procès en appel qui se déroulera

à la **Cour d'Appel de Versailles le mercredi 19 septembre 2018 à 14h00**

Le 17 décembre 2012, Maureen Kearney a été retrouvée agressée chez elle, lors de l'arrivée de sa femme de ménage. Notre militante avait été ligotée depuis le matin, les mains dans le dos sur une chaise, après avoir été violée et scarifiée.

Malgré plusieurs auditions éprouvantes, Maureen a maintenu sa plainte : le Procureur de la République a alors décidé d'ouvrir une information du chef de *dénonciation pour crime imaginaire* en février 2013. Le procès en 1<sup>ère</sup> instance au TGI de Versailles l'a reconnue coupable de « dénonciation pour crime imaginaire » le 6 juillet 2017. Maureen décide de faire appel.

Maureen Kearney a été meurtrie dans sa chair et psychologiquement. Cette agression a été d'autant plus facile que Maureen est une femme, qui plus est seule chez elle au moment des faits.

Le 19 septembre 2018 à 14h00, se déroulera l'audience en appel du premier jugement pour lequel notre camarade avait injustement été reconnue coupable. La CFDT soutient sa militante. La CFDT ne la lâchera pas !

Contact : **Jean-Pierre BACHMANN** 06.84.13.34.36 et **Sébastien LAMBERT** 06.37.42.68.06